

Extrait du La Révolution en Charentaises

<http://larevolutionencharentaises.com/spip.php?article391>

# Présidentielle 2017, un regard désabusé

- La vie du révolutionnaire en charentaises -

Date de mise en ligne : lundi 27 février 2017

---

Copyright © La Révolution en Charentaises - Tous droits réservés

---

**Pour mettre une majuscule au mot « présidentielle », j'ai dû commencer mon article par ce mot. Un petit p est suffisant dans les autres cas, au vu l'état de délabrement de la classe politique française.**

[J'avais déjà des doutes sur l'élection prochaine](#) avant que les casseroles du Fillon de la famille politique française (qui n'en est pourtant pas le petit dernier) ne se mettent à sonner le glas de cette campagne. J'avais même accepté d'entamer la discussion « Fillon/LePen au 2e tour des présidentielles » une fois ou deux, mais le premier s'est grillé en toute beauté et la seconde ne vaut même pas la peine qu'on l'évoque sur ce site.

## Le constat

Nous avons pourtant toujours des chances, aujourd'hui, de nous retrouver au second tour avec deux têtes de partis enfoncés jusqu'au cou dans les affaires. Le plus déprimant ? Les électeurs de l'un ou de l'autre n'ont manifestement rien contre les candidats qui détournent l'argent public à leur profit...

## Le Grand Ménage

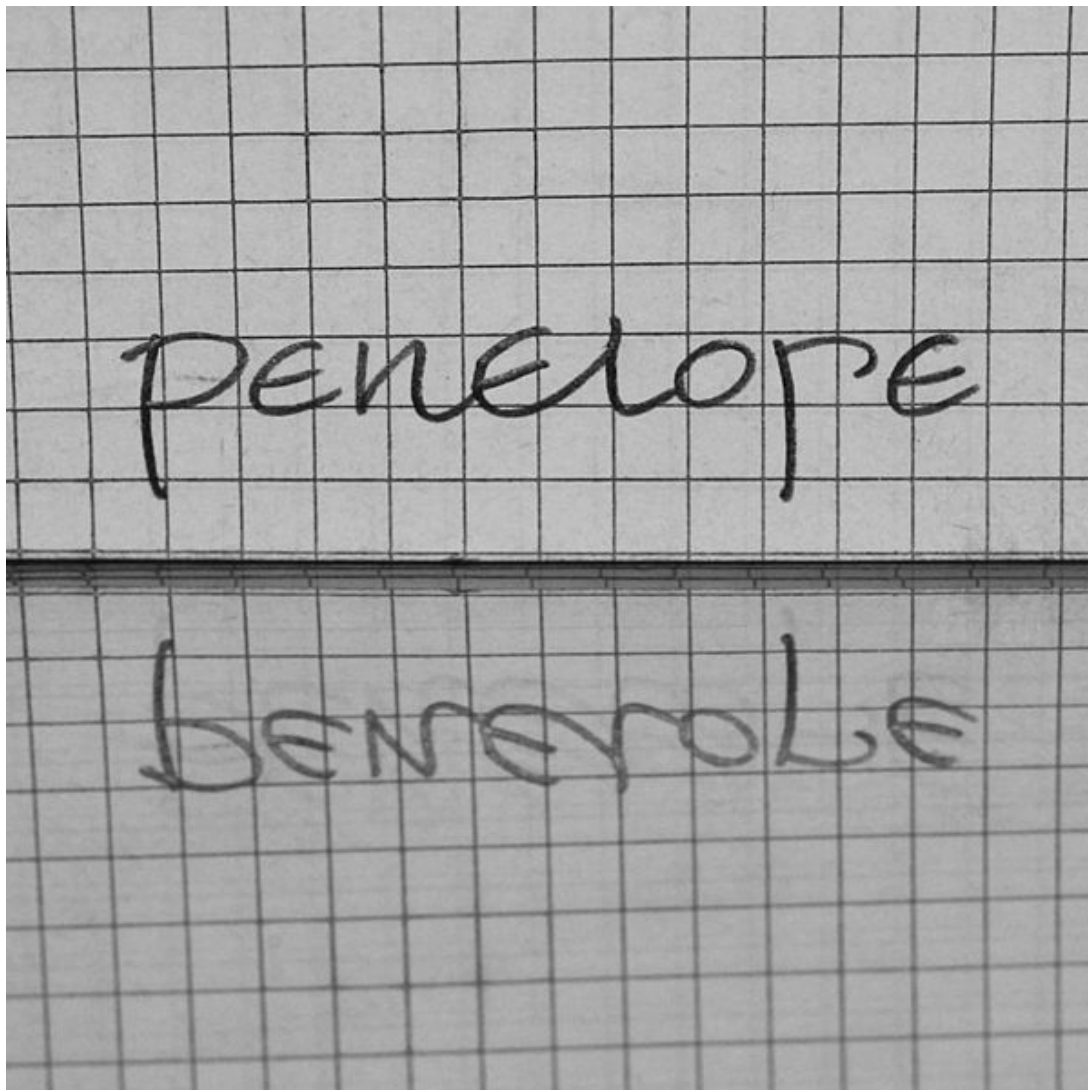
Ne pourrions-nous pas, une bonne fois pour toutes, nous débarrasser de toutes ces brebis galeuses ? Quelques règles bien senties pour suffire :

- ▶ inéligibilité définitive en cas d'infraction financière ;
- ▶ mandats non reconductibles ;
- ▶ élus non professionnalisés ;
- ▶ une assemblée nationale représentative de la répartition au sein des classes sociales françaises [1].

Ajoutez à cela la nécessaire remise à plat de la manière de rémunérer et d'indemniser tout ce petit monde et la modification du principe d'immunité pour exclure les malversations financières au sens large, et nous obtenons une classe politique neuve, proche du peuple, et moins motivée par l'argent.

## Les à cotés

Comme les élus ne sont plus des professionnels de la politique, l'équipe avec laquelle ils travaillent devrait perdurer d'un mandat à l'autre, ou tout du moins ne pas changer de bout-en-bout à chaque élection. Cela aurait le mérite d'aboutir à un système qui ferait la part moins belle aux « amis » des élus.



Nous serions peut-être également amenés, un jour ou l'autre, à manquer de candidats ; dans ce cas, un système équivalent à ce qui se fait pour les jurés dans le monde judiciaire pourrait régler la question ; la contrainte imposée aux citoyens et aux employeurs serait la garante du bon fonctionnement du système, et chacun le comprendrait bien vite, tout en ayant la possibilité d'agir à son niveau.

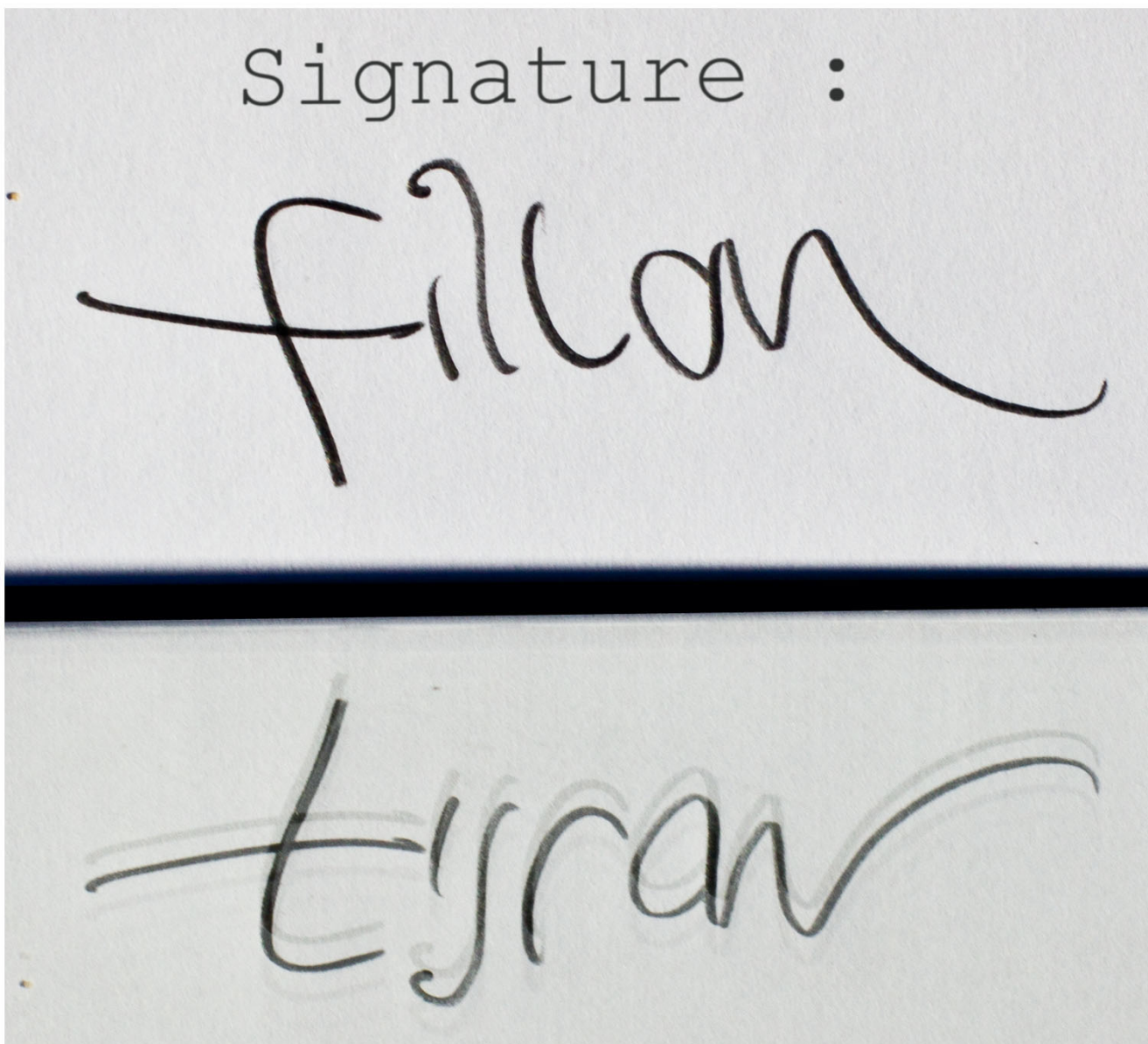
## **Le cul-de-sac**

Dernier écueil et pas des moindres : les élus en place ne vont pas scier la branche sur laquelle ils sont assis. On ne peut donc malheureusement pas attendre de changement radical par le jeu démocratique, et encore moins à l'occasion d'une élection, toute présidentielle soit-elle.

Serons-nous donc condamnés à contempler éternellement le spectacle dérisoire de nos animaux politiques, exsangues d'idées nouvelles et casseroles bringuebalantes aux fesses ?

## **Le plus triste**

Malgré tout, Fillon pourrait l'emporter, car même en ayant fauté, triché, piqué dans la caisse, une part de la population semble penser que dans de telles circonstances, elle n'aurait pas hésité, comme lui, à croquer dans le gâteau. Le *Penelopegate* ne serait donc qu'une question de circonstances, voire de point de vue...



Micro-trottoir extrait de *Nice Matin*, à propos du Maire de Villefranche-sur-Mer, poursuivi pour prise illégale d'intérêts (il avait passé d'importantes commandes à l'entreprise en faillite de son fils) :

« C'est un bon père de famille, il aide son fils en difficulté ! » [\[2\]](#)

Moralité ?

Il n'y en a plus.

---

[\[1\]](#) On pioche un camembert dans le dernier recensement de l'INSEE, et on impose une répartition identique à l'Assemblée

[\[2\]](#) Extrait tiré de l'interview d'Éric de Montgolfier, Marianne no. 1038 du 17 au 23 février 2017.